

COORDONNÉES :

Nom : Prénom :

Nom de l'association – organisme :

Adresse :

.....

Téléphone :

Adresse électronique :

DÉTAILS DE LA DEMANDE :

Nom de l'événement :

Dimensions des affiches/ banderoles :

Nombre :

Dates d'occupation souhaitées :

Rappel du règlement :

- Dans le cas où l'organisateur venait à annuler ou à modifier la date de sa manifestation, **il est tenu d'en informer la Ville de Saint-Méen-le-Grand.**
- L'affichage est autorisé **3 semaines maximum avant la manifestation** et l'enlèvement doit se faire dans les 24 heures suivant la manifestation.
- La pose et l'enlèvement des banderoles sont **à la charge du demandeur.**
- Le **demandeur est responsable**, pendant toute la durée de l'affichage, de la banderole qu'il a apposée sur les supports grillagés. Il devra s'assurer qu'elle ne présente aucun danger, notamment du fait d'une mauvaise fixation.

Fait à le

Signature :

AVIS FAVORABLE

AVIS DÉFAVORABLE

Date et signature du maire de Saint-Méen-le-Grand, Pierre GUITTON :